Communiqué du Conseil d'Etat

Demande de crédits pour prolonger la ligne de trolleybus Vevey-Villeneuve jusqu'à l'hôpital Riviera-Chablais

Le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil deux demandes de crédit pour le prolon-gement de la ligne de trolleybus Vevey-Villeneuve de son terminus actuel, à la gare de Villeneuve, jusqu'à l'entrée de Rennaz. Le premier crédit de 7,34 millions de francs financera la part cantonale des travaux routiers nécessaires et le deuxième est une augmentation de 1,6 million d'une garantie d'emprunt accordée à la société VMCV SA (Transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve) pour le renouvellement partiel de sa flotte.

Dans la perspective de la mise en service de l'hôpital Riviera-Chablais, la ligne de trolleybus 201 des VMCV sera prolongée jusqu'à Rennaz. Cette ligne permettra aux habitants de la Riviera et aux voyageurs arrivant en train à la gare de Villeneuve de rejoindre l'hôpital. La nouvelle ligne passera par la rue des Remparts à Villeneuve, la route du Simplon, le giratoire Pré-de-la-Croix et la route du Vieux-Séquoia. Elle desservira également le secteur des Fourches et le quartier des Cornettes à Rennaz. L'objectif est de limiter l'augmentation des charges de trafic dans le secteur grâce à une offre de transport public renforcée.

Grâce à l'évolution de la technologie, la propulsion par ligne de contact aérienne initialement prévue a été abandonnée au printemps 2017 au profit de trolleybus fonctionnant par batterie sur le tronçon entre la gare de Villeneuve et l'hôpital. Les conséquences financières sont une plus-value de 1,6 million de francs induite par l'acquisition de ces véhicules électriques, en lieu et place de trolleybus avec ligne aérienne et une économie de 4,4 millions sur le crédit d'ouvrage grâce à l'abandon de la ligne de contact.

Le financement cantonal que le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil comprend

- un crédit d'ouvrage de 7,34 millions pour les aménagements routiers nécessaires : renforcement de la route des Remparts, aménagement du giratoire du Pré-de-la-Croix, réhabilitation et création d'un itinéraire de mobilité douce à la route du Vieux-Séquoia, interface des transports publics à proximité de l'hôpital et arrêts de bus ;
- une augmentation de 1,6 million de francs de la garantie d'emprunt de 25,33 millions que le Canton a accordée aux VMCV en février 2017 pour le renouvellement partiel des véhicules, parmi lesquels les trolleybus de la ligne 201.

Sous réserve du résultat des procédures d'autorisation et de l'obtention des crédits de construction cantonaux et communaux, le trolleybus desservira l'hôpital au moment de son ouverture. Les planifications actuelles du Canton et des communes tiennent compte de cet objectif.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28/09/2017

Renseignements complémentaires : DIRH, Pierre-Yves Gruaz, directeur général, Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), 021 316 71 30 et Pierre Bays, chef de la division Infrastructure routière, DGMR, 021 316 72 37